



Luxembourg, le 21 janvier 2020

Dépôt : Serge Wilmes

Groupe politique CSV

Interpellation du PIB du  
bien-être



## MOTION

### La Chambre des Députés,

Considérant qu'en 2009, le gouvernement de l'époque a donné mandat au Conseil supérieur du Développement durable (CSDD) et au Conseil économique et social (CES) de développer un indicateur de bien-être complétant l'indicateur traditionnel du PIB, avec le support technique de l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC),

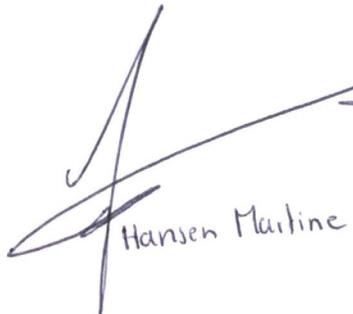
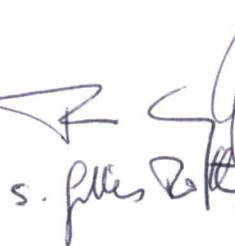
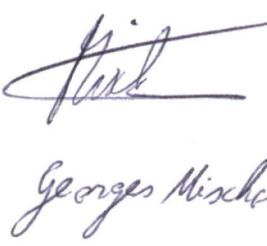
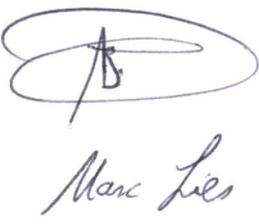
Considérant qu'en novembre 2013, les deux institutions ont présenté leur avis commun comprenant un système d'indicateurs du bien-être mesurant le « progrès de la société dans une optique de long terme et dépassant les indicateurs traditionnels tels que le PIB par tête »,

Que déjà en 2013, les institutions susmentionnées ont proposé « au gouvernement de revoir à des intervalles réguliers la liste des indicateurs sur la base de la qualité des statistiques disponibles, des questions méthodologiques en suspens, ainsi que de la pertinence et de la fiabilité des indicateurs » et « d'évaluer le système d'indicateurs à chaque nouvelle publication de données »,

### Invite le Gouvernement,

à donner mandat au CSDD et au CES de réévaluer le PIBien-être et d'adapter, au besoin, le tableau des indicateurs en y associant de près le STATEC,

à fournir aux institutions en question les ressources nécessaires pour mener à terme leur mission

 Hansen Martine  
 S. Müller  
 Serge Wilmes  
 Georges Mischa  
 Marc Lies